



AgEcon SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Dr G. Thiede, *"Auslandsfutter in der E.G. - Bedeutung und umfang"*
dans *"Agrarwirtschaft"* n°1 janvier 1980

Citer ce document / Cite this document :

Dr G. Thiede, *"Auslandsfutter in der E.G. - Bedeutung und umfang"* dans *"Agrarwirtschaft"* n°1 janvier 1980. In: Économie rurale. N°136, 1980. p. 61;

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1980_num_136_1_4277

Fichier pdf généré le 08/05/2018

Dr G. THIEDE, Luxembourg. – « AUSLANDSFUTTER IN DER EG. – BEDEUTUNG UND UMFANG. » dans « AGRARWIRTSCHAFT » n° 1, janvier 1980. Editions Alfred STROHE, Hannovre.

L'analyse que le Dr Thiede, du service des statistiques de la CEE donne dans le dernier numéro de notre confrère de RFA « Agrarwirtschaft » porte sur les flux d'approvisionnement en aliments du bétail des divers pays de la CEE. Elle révèle bien à la fois le très grand rôle économique des importations et la diversité de la situation des divers membres de la CEE en la matière. Nous donnons ci-dessous l'extrait d'un résumé à l'usage de l'OSC préparé par l'auteur lui-même et qui reflète bien le contenu de l'article.

... Une part considérable, environ un huitième, de la production animale de la Communauté est assurée à l'aide d'aliments pour animaux de haute qualité importés, tels que les tourteaux d'oléagineux, le soja grossièrement moulu, le maïs, le manioc, etc. Pour une grande partie, ces aliments pour animaux ne peuvent généralement pas être produits en Europe, ou ne peuvent l'être en quantités suffisantes. Ils sont donc importés de régions à conditions climatiques favorables où de surcroît, ils sont produits relativement à bon marché.

Du fait de l'achat d'aliments pour animaux à l'étranger, la base de la production animale est artificiellement élargie. Au lieu de produire soi-même le fourrage – qui exige ses propres superficies – on utilise du fourrage importé, cultivé sur des superficies réservées à cette production dans des pays tiers. On peut donc – en exagérant – dire que l'utilisation de fourrage importé élargit la superficie agricole utilisée existante et que, pour ainsi dire, de la superficie agricole utile est « importée ».

Le volume de ces importations de fourrage ou l'élargissement des capacités provenant de l'étranger peut également s'exprimer en équivalents-superficie. De ce qui précède, vient l'idée d'évaluer en gros les superficies qui auraient été nécessaires pour produire, dans le pays lui-même, le fourrage importé (converti en équivalents céréales). Ces superficies se calculent en divisant les quantités de fourrages échangés par le rendement à l'hectare des céréales, en tenant compte à cet égard, de chaque situation nationale. Dans les données de chaque Etat membre, le commerce intracommunautaire figure également à titre d'importations de l'étranger, tandis que dans les données de la Communauté, on ne tient compte que des importations de pays tiers.

TABLEAU
Fourrage étranger 1977/78

	Fourrage étranger utilisé millions de tonnes EC	Equivalent-superficie du fourrage étranger (1)	
		millions d'ha	pourcentage (2)
R.F. d'Allemagne	12,1	3,0	22
France	5,1	1,3	4
Italie	6,6	2,1	12
Pays-Bas	11,7	2,3	110
Belgique-Luxbg	4,1	1,0	59
Royaume-Uni	5,6	1,3	7
Irlande	0,9	0,2	4
Danemark	2,6	0,7	24
Total	48,7	–	–
Commerce intra-communaut. (3)	–9,6	–	–
CE (en proven. des pays tiers)	39,1	10,0	11

La Communauté « augmente » sa superficie de 10 millions d'hectares

On constate finalement que, par son importation de 39 millions de tonnes E.C. de fourrage étranger en 1977/78, la Communauté a accru sa capacité en superficie agricole utile de 10 millions d'hectares. Ces 10 millions d'hectares représentent 11 % de la superficie agricole existante.

Des différences importantes existent entre les Etats membres. Le cas des Pays-Bas est vraiment particulier. L'achat de fourrage étranger correspond dans ce pays, après conversion, à une augmentation de la superficie de production du fourrage de 110 % soit 2,3 millions d'hectares. Aux Pays-Bas, on utilise même plus de fourrage importé que de fourrage produit sur place. Etant donné que la part de la production animale néerlandaise exportée en 1977/78 était de 49,5 %, et que ce pourcentage n'a pratiquement pas varié depuis des années, on peut dire que, par solde, les exportations des Pays-Bas ont été obtenues grâce au fourrage étranger.

En Belgique, le fourrage étranger s'accroît en importance. Grâce à ses importations, la capacité de production nationale est accrue d'environ 60 % (ou d'environ 1 million d'hectares de superficie consacrée au fourrage). En 1977/78, l'industrie de transformation de produits d'origine animale au Danemark a augmenté la production nationale de 24 % à l'aide du fourrage importé, ce qui correspond à un accroissement théorique des superficies d'environ 700 000 hectares. La République fédérale vient ensuite avec 22 %. Compte tenu de l'étendue du pays, il ressort de ce pourcentage que l'augmentation théorique des superficies est de 3 millions d'hectares. Dans les autres Etats membres, l'importance relative du fourrage importé est plus faible, bien que l'accroissement absolu des capacités qui a été calculé soit très important : Italie = 2,1 millions, Royaume-Uni et France = 1,3 million d'hectares.

(1) Superficie théoriquement nécessaire pour produire soi-même ce fourrage étranger.

(2) Equivalent-superficie du fourrage étranger en pourcentage de la superficie agricole utilisée existant réellement.

(3) Déduction des quantités de fourrage échangées entre les Etats membres.